



Conseil d'établissement

Procès-verbal de la 3e séance ordinaire du conseil d'établissement
tenue le 1^{er} décembre 2021, à 16 h 15, en TEAMS et en présentiel au CFP.

Étaient présents : Mmes Nathalie Séguin (via TEAMS) MM. Martin Barrette
Nadine St-Onge Gilbert Patenaude
Josée Danis
Annick Primeau
Nathalie Charette

Étaient absents: Mmes Marie-Elaine Tremblay, Annie Robitaille
MM. Carol Fortier, Frédéric Archambault

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est déclarée ouverte à 16 h 45. Mme Danis agira à titre de secrétaire. La réunion est enregistrée.

2. PAROLE À LA PRÉSIDENTE

Madame Nathalie Séguin, présidente, souhaite la bienvenue aux membres via la plateforme Teams et en présentiel.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Martin Barrette fait la lecture de l'ordre du jour.

RÉSOLUTION 2122-CE3-01

Il est proposé par madame Annick Primeau;
QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 NOVEMBRE 2021

RÉSOLUTION 2122-CE3-02

Il est proposé par madame Nadine St-Onge;
QUE le procès-verbal soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

Aucune question ni commentaire sur le dernier procès-verbal.

6. ADMINISTRATION DU CENTRE

a) Programmation des cohortes (mise en œuvre des programmes)

Monsieur Martin Barrette mentionne que l'offre de formation est maintenant accessible à partir du 15 novembre plutôt que le 31 janvier comme par le passé. Lorsqu'un candidat s'inscrit, il est admis dès qu'il présente un dossier d'admission complet, plutôt qu'attendre au mois de mars comme les années passées. Ce changement de procédure est justifié par le fait que nous n'avons eu aucun groupe complet en août dernier.

Le 21 février prochain, nous recevrons une cohorte pour la formation accélérée en Soutien administratif au secteur clinique. Il s'agit d'un AEP accéléré et des bourses de 4000\$ seront offertes aux candidats et candidates sous certaines conditions.

b) État de la clientèle.

Monsieur Martin Barrette présente le tableau de *l'État de la clientèle*. Il y a des abandons dans l'ensemble des programmes mais particulièrement en pâtisserie. Une réflexion avec les enseignants aura lieu afin de voir comment nous pouvons travailler la rétention de nos élèves puisqu'il s'agit d'un objectif du projet éducatif. Le modèle d'ATE dans ce programme est aussi à revoir. Le nombre important d'abandons place le centre dans une situation financière précaire.

c) Paniers de Noël

Notre technicienne en travail social (TTS) organise une collecte de denrées pour les paniers de Noël. Des boîtes ont été déposées à quelques endroits dans le centre. Les élèves dans le besoin ont été ciblés et les paniers seront remis sur rendez-vous afin de préserver l'anonymat des élèves.

d) Dîner de Noël pour les élèves

En raison de la pandémie, il y aura 2 endroits afin de dîner et respecter la distanciation.

Normalement, les élèves doivent payer un montant d'environ 5.00\$/personne pour le dîner de Noël. Monsieur Barrette explique que puisque dans le fond d'aide aux élèves, il a une somme de 11 783.00 \$, il aimerait offrir gratuitement le repas aux élèves cette année, ce qui représente une somme d'environ 1 000.00 \$.

RÉSOLUTION 2122-CE3-03

Il est proposé par madame Nadine St-Onge;

QUE le montant d'environ 1000.00\$ pour le dîner de Noël soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

e) **Critères de sélection**

Monsieur Barrette quitte la rencontre et Madame Séguin fait le compte-rendu des *Critères de sélection de la direction d'école*. Les membres sont unanimes à répondre positivement à ce sondage.

RÉSOLUTION 2122-CE3-04

Il est proposé par madame Nathalie Charette;

Que les membres du conseil d'établissement recommandent le maintien en poste de Monsieur Martin Barrette à titre de directeur du Centre de Formation Professionnelle Relais de la Lièvre-Seigneurie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. QUESTIONS DIVERSES

Mme Annick Primeau mentionne entre autres, des problématiques rencontrées en lien avec les suppléants dans leur formation et M. Gilbert Patenaude mentionne que des visites en usine devrait se faire bientôt.

8. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre sera le 15 février prochain. Il restera à confirmer si cette rencontre se fera en présentiel ou en TEAMS.

9. Levée de la séance.

RÉSOLUTION 2122-CE3-05

Il est proposé par madame Josée Danis;

Que la séance soit levée à 18h40.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Nathalie Séguin
Présidente

Josée Danis
Secrétaire de centre

Date

Date